

TCA : le choix des hommes ou celui des objectifs ?

Le 5 décembre, le TPG, le directeur, le RF et le trésorier de la TCA réunissaient les organisations syndicales pour évoquer les évolutions immobilières de la Trésorerie du contrôle automatisé. Il s'agissait de débattre sur le projet de déménagement de la trésorerie, projet qui ne cesse de prendre du retard.

Rappel rapide : le Turgot, bâtiment abritant la TCA, la PIAA, le Pôle national FP territoriale, IVA, les Domaines et le centre de formation doit bénéficier d'une rénovation complète, avec mise aux normes. Un très gros chantier qui doit prendre 3 ans ! Il faut donc le vider partiellement pour permettre des opérations à tiroir. La TCA ayant une activité d'accueil téléphonique très importante, c'est elle qui doit déménager le temps des travaux, à partir de mi-juin 2008. On en profitera pour y mettre en place une autre organisation de l'accueil téléphonique, dite « modèle réparti » : dans les services par demi-journées. La CGT dénonce déjà le fait que les autres services installés au Turgot doivent, eux, subir toutes ces nuisances pendant toute la durée des travaux.

Des locaux loués à RSI (réseau social des indépendants) dans le bâtiment de la Chambre des Métiers sont choisis : près du Turgot, loyer pas trop élevé, accessibilité en transports en communs. Des travaux d'aménagement y sont effectués, le mobilier arrive, le réseau est mis en place. Un mois et demi avant la date d'installation, la direction apprend qu'il est prévu de faire dans ce bâtiment d'énormes travaux qui doivent prendre au moins 10 mois... Une bataille juridique s'engage, le TPG déclarant qu'il n'est pas question de placer les agents dans des conditions de travail inacceptables, d'autant que l'activité d'accueil téléphonique ne s'accommode pas d'environnements bruyants.

Le déménagement est reporté à une date ultérieure, ce qui empêche la direction de mettre en place sa nouvelle organisation (dont les agents ne veulent pas...).

Le 5 décembre, la direction locale nous annonce :

- La « bataille juridique » est terminée (et perdue) et la Chambre des métiers va faire ses travaux. Toutefois, ce n'est plus le projet initial, le chantier ne concernera plus les parties communes du bâtiment et sera donc moins important ;

- Les travaux du Turgot débuteront fin 2009 ou début 2010 ;
- Le TPG se dit devant une alternative qu'il doit trancher avec la direction générale :
 - 1 – on laisse tomber le projet Chambre des métiers et on déménage la TCA dans un autre bâtiment, dans une zone d'activités loin du centre ;
 - 2 – ou on installe la TCA à la Chambre des métiers malgré les travaux, en espérant pouvoir empêcher les nuisances trop importantes.

La délégation CGT propose immédiatement une troisième solution : laissons la TCA au Turgot ! Puisque les travaux du Turgot ne commenceront pas avant un an, pourquoi se précipiter ? Si les « gros » travaux de la Chambre des métiers ne devaient durer que 10 mois, les travaux « allégés » ne devraient pas prendre plus longtemps. Donc dans un an, ils devraient être terminés ! La direction voudrait laisser la moitié du Turgot vide pendant un an... pour occuper des locaux plus exigus et moins confortables à la Chambre des métiers : où est l'intérêt ? Par ailleurs, la CGT a bien compris que la solution d'un déménagement en périphérie n'est pas réellement envisagée (aucune recherche n'a été faite) et qu'elle n'est évoquée par la direction que comme repoussoir pour faire passer la première auprès des agents.

Après des tentatives d'explications laborieuses et embarrassées, la vraie raison est enfin dévoilée : **l'objectif est de mettre en place le plus rapidement possible l'organisation de l'accueil téléphonique en modèle réparti !** Ce que nous soupçonnions est confirmé !

Pour la direction, l'organisation actuelle (en service d'accueil téléphonique avec rotation des agents) limiterait les capacités de recouvrement de la trésorerie car le paramétrage des

poursuites doit tenir compte de la capacité à répondre aux appels des débiteurs, notamment lors des grosses opérations d'oppositions administratives bancaires. Changer l'organisation permettrait d'augmenter la capacité d'accueil téléphonique, donc de faire plus de poursuites et améliorer le sacro-saint taux de recouvrement.

Nous sommes loin des promesses initiales : c'était promis, le modèle réparti n'avait pas pour but d'accompagner une augmentation du nombre de communications et du temps passé au téléphone... c'était juré, les agents de la TCA ne seraient jamais exposés aux nuisances d'un chantier de rénovation...

La CGT a tenu bon pendant la réunion : pas question d'accepter ce marché de dupes. Tant que les travaux ne débutent pas au Turgot, il faut y laisser la TCA plutôt qu'exposer ses agents aux

risques et nuisances d'un chantier. La CGT constate que la direction fait le choix des objectifs au détriment des conditions de travail et de la santé de ses propres agents !

Le TPG ne peut pas assurer que les agents seront préservés, il déclare qu'en cas de problème (nuisances importantes), il faudra engager un « bras de fer » avec la direction de la Chambre des métiers... or, et la CGT le lui a rappelé, le premier bras de fer a déjà été perdu... C'est donc un pari (ce que reconnaît la direction) et la CGT n'accepte pas de jouer la santé des agents aux dés !

En fin d'après-midi, dès la sortie de la réunion, la délégation CGT a rencontré les agents de la TCA encore présents. Ils lui ont confirmé que sa position avait été la bonne.

La CGT refuse que la direction sacrifie les agents pour augmenter les résultats. Pour nous, le choix de l'humain est le plus important. Par ailleurs, il manque 40 agents à la TCA... les affecter permettrait de faire face à l'intégralité des missions dans de bonnes conditions sans remettre en cause les organisations et conditions de travail...

Avec les agents, la CGT va se battre contre le projet de la direction. Tant que les travaux du Turgot ne sont pas engagés, pas question de quitter ce bâtiment, à plus forte raison pour aller trouver ailleurs des conditions de travail dégradées.

Dans un premier temps, la CGT propose aux agents de la TCA la signature d'une pétition pour exiger le maintien au Turgot tant que les travaux de la Chambre des métiers ne seront pas terminés.

Dès que possible, une assemblée de personnel déterminera les modalités d'actions envisageables pour imposer le respect des engagements et la prise en compte des revendications.

La direction doit tenir ses promesses et cesser de traiter ses agents comme des pions !

Solidaire, pas solitaire, c'est la CGT !

Je participe, je me syndique



Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Échelon : _____ Tps partiel: _____%

Poste ou service : _____

courriel : _____@dgfip.finances.gouv.fr

Date : _____

Signature : _____

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT trésor - Trésorerie Générale)